

Dossier de demande de subvention fonds de soutien à la restauration du patrimoine 2022

à compléter à destination des communes

Ce dossier est à retourner au service patrimoine par mail à l'adresse suivante : patrimoine@cauvaldor.fr

avant le **30 avril 2022** accompagné de :

- Photos du site (vues larges et détails si nécessaires, photos anciennes si possible) ;
- Photos du bâtiment dans le paysage urbain ou rural, photo des façades, photos de détails ;
- Plan de situation ;
- Descriptif des travaux envisagés (devis au nom de la commune) ;
- Plan de financement prévisionnel HT suivant modèle joint
- Plans et dessins de détails le cas échéant.
- Délibération de la demande de subvention auprès de Cauvaldor

Attention : tout dossier incomplet sera refusé. Veuillez vous assurer que nous avons bien accusé réception de votre dossier une fois déposé.

Pour tout renseignement :

Service patrimoine-Château des Doyens-46110 Carennac-Tel : 05 65 33 81 36

Nom du bâtiment :

Commune :

Adresse :

Localisation GPS :

Personne en charge du dossier :

Nom-prénom :

Téléphone :

Mail :

Description du bâtiment et de son environnement :

Etat du bâtiment :

Datation (si connue, sinon approximative) :

Présentation du projet :

Co-financeurs sollicités (Département, Région, souscription Fondation Patrimoine) :

Maitrise d'œuvre (oui/non) :

Si oui : nom et coordonnées

Prescriptions techniques déjà effectuées ? (Batiments de France/CAUE) :

Commentaires :

Plan de financement :

Merci beaucoup de compléter le tableau Excel qui est joint avec le dossier, les cellules à compléter avec vos montants sont en fond bleu (les formules de calcul pourcentages et additions sont intégrées dans le tableaux,)